



## Compte-rendu commission tourisme du 21 février 2023

Le 21 février 2023 à 17h30, la commission tourisme de la communauté de communes Conflent Canigó s'est réunie à l'Hôtel de Ville de Prades, sur convocation de son Président.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

Présents : 13 élus, 3 techniciens

Absents excusés : Serge Delion, Nuno de Matos, Alain Castagné, Gérard Casenove, Marina Emans, José Montessino

La commission tourisme était présidée par Monsieur Jean-Louis Salies en qualité de Président de cette commission.

### L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Présentation du schéma directeur des sentiers porté par le syndicat mixte Canigó Grand Site
- Questions diverses

**Monsieur Salies** introduit la séance, remercie les participants présents, excuse 6 élus.

Il rappelle que cette commission est exclusivement réservée à la stratégie d'itinérance de la destination Canigó porté par le syndicat mixte Canigó Grand Site, comme cela a été convenu lors de la précédente commission tourisme, de façon à répondre aux attentes des élus.

Il passe ensuite la parole à **Florian Chardon**, directeur du syndicat mixte Canigó Grand Site, qui présente le schéma directeur des sentiers. La présentation figure en annexe du présent compte-rendu. Sont récapitulées ci-dessous les différentes questions posées ?

**M. Salies** demande ce qu'est le gravel ? **Florian Chardon** précise qu'il s'agit d'une pratique de vélo tout chemin.

**M. Calais** demande combien de kilomètres d'itinéraires sont à ce jour identifiés sur la communauté de communes Conflent Canigó ? **Jean Grassaud** évoque 1500 à 1700 km d'itinéraires.

**M. Chareyre** se questionne sur l'avenir des petites boucles autour des villages. **Florian Chardon** répond qu'elles seront promues si elles répondent aux critères de qualité et de sécurité propres au schéma directeur. Si tel n'est pas le cas, elles ne seront pas oubliées avec pour but de monter en gamme pour répondre à ces critères.

**M. Chareyre** demande combien de temps, quelle somme et combien de kilomètres représentent le maillage évoqué en exemple du Mont Lozère ? **Florian Chardon** évoque 4 ans de mise en œuvre, 1700 kilomètres d'assise et un investissement de 3,7 millions d'euros.

**M. Masselot** précise que la réflexion a été menée par le département du Gard depuis 2006.

**M. Calais** demande quel avenir auront les sentiers non référencés par rapport à la carte IGN ? **Florian Chardon** précise que les sentiers non référencés apparaissent en tirets noirs sur la carte IGN et qu'aucun changement n'aura lieu à ce sujet.

**M. Calais** demande si d'autres départements que le Gard ont adopté la stratégie de maillage en réseau de carrefours ? **Florian Chardon** répond que non, mais que certaines destinations à l'échelle intercommunale ont adopté cette stratégie, dont la communauté de communes Conflent Canigó. Il précise également que le département des Pyrénées-Orientales réfléchit à la mise en place de cette stratégie.

**M. Calais** s'inquiète de la concentration des flux sur certains itinéraires et de la potentielle saturation des infrastructures d'accueil dans les communes. **Florian Chardon** précise qu'il s'agit justement de mieux répartir les flux sur l'ensemble du territoire mais qu'une attention particulière sera portée à la fréquentation de certains sites.

**M. Chareyre** se demande alors si les surfaces d'accueil seront suffisantes, en particulier les parkings ? **Florian Chardon** donne l'exemple du Canigó, en expliquant qu'après la fermeture des pistes forestières, les flux ne se sont plus concentrés sur deux points de départ mais sur huit aujourd'hui. Il constate autant de visiteurs sur le massif mais avec une sensation d'effacement de la concentration grâce à la répartition des flux.

**M. Calais** interroge ensuite sur l'évolution de la marque Accueil Vélo. **Jean Grassaud** évoque une réflexion sur l'évolution de la marque avec une phase test sur les cols cyclistes alpins et pyrénéens menée en 2022. Les prochaines assises du tourisme à vélo à Angoulême les 7 et 8 juin prochains devraient apporter plus de réponses à ce sujet.

**M. Salies** dit qu'il est bien d'avoir des projets de cette envergure à l'échelle du Grand Site Occitanie, dans la coordination et la gestion. Il précise, concernant la partie non auditée du territoire, qu'il est toujours possible de trouver des financements, de plus quand un projet de territoire est bien construit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30 par le Président.

A Prades, le 21 février 2023

Jean-Louis Salies, Président